

EON France condamne sans délais la tranche 4 de la centrale Emile-Huchet de Carling

by Usine Nouvelle - lundi, février 23, 2015

<http://correspondances.fr/eon-france-condamne-sans-delaix-la-tranche-4-de-la-centrale-emile-huchet-de-carling/>

Un mois seulement après l'annonce de sa mise en vente de la tranche 4 de la centrale thermique Emile-Huchet de Carling, EON France annonce sa fermeture définitive faute de repreneur. Le groupe condamne ainsi un outil technologique de pointe dont syndicats et collectivités espéraient le maintien.

La mise en vente de la tranche 4 de la centrale thermique Emile-Huchet de Carling (Moselle) aura été rondement menée... et tout aussi rondement enterrée. Propriétaire de la centrale, Eon France a transmis l'offre de cession à Moselle Développement, agence de développement économique du conseil général de la Moselle, le 12 janvier dernier, pour une durée de moins de trois semaines. Début février, l'énergéticien déclarait l'offre caduque en dépit d'une manifestation d'intérêt émanant d'un groupe indien. La tranche 4, dont le lit circulant fluidisé (LFC) constituait un joyau technologique lors de la mise en service en 1998, se trouve ainsi voué à la casse.

Peu après l'annonce de la mise en vente du site, Michèle Assouline, fondatrice et Présidente de Sparkling Capital, s'était déclarée candidate à la reprise de l'installation, mais avait vu son offre rejetée. La Communauté de communes du Pays naborien a également lancé des études en vue d'une reprise de l'installation.

Repreneur des installations à la suite de l'espagnol Endesa, EON France a annoncé en 2011 l'arrêt de la tranche 4 et celui, inévitable, de la tranche 5 qui ne répondait plus aux normes environnementales, pour ne conserver que la tranche 6 rénovée par son Endesa et les deux tranches à cycle combiné gaz de 414 MW mises en service en 2010. Cette décision s'est accompagnée de 200 suppressions de postes, essentiellement par mesures d'âge, pour faire descendre l'effectif à 130 salariés.